

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme BIDEGARAY Carole, Mme FALXA Odile, Mme GOICOECHEA ETCHEBARNE Amaia, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, Mme IRASTORZA Miren, M. IRIART Jean Claude, M. IRIGOYEN Andoni, Mme LAFUENTE Béatrice, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, M. OILLARBURU Sébastien, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : M. JORAJURIA Ramuntxo

Procuration : M. JORAJURIA Ramuntxo ayant donné procuration à M. Xantxo LEKUMBERRY

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme LAFUENTE Béatrice

Date convocation : 07 avril 2026

Date d'affichage : 07 avril 2026

DECISION N° 6 : ACCEPTATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE POUR LE COMPTE DU SYNDICAT TE 64

Dans le cadre des travaux réalisés par le Territoire d'Energie des Pyrénées-Atlantiques, une ligne de distribution électrique a été enfouie dans le tréfonds des parcelles B 153 et B 1131(domaine privé de la Commune).

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE que les parcelles cadastrées B 153 et B 1131 soit grevées d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité ;

PRECISE que cette servitude sera formalisée par la signature d'un acte en la forme administrative à intervenir entre la Commune et le Territoire d'Energie des Pyrénées-Atlantiques ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 15
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 064-216404368-20260421-20260421D6-DE



Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 21 avril 2026
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Marc Oçafraïn'.



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 05/05/2026
Et après transmission en sous-préfecture le 05/05/2026